

CRINON (P.) et TISSIÈRE (A.) — Les monnayages rémois et champenois du comte Eudes II (†1037), à propos de trouvailles ardennaises.

Ces deux deniers présentés ont été trouvés en 1995 par J.-P. Lémant sur la pente sud du « Château des Fées » à Montcy-Notre-Dame (Ardennes). Ils ont été déposés au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières. Nous remercions MM. J.-P. Lémant et A. Tourneux qui nous les ont confiés pour étude et communication à notre société. Le « Château des Fées » domine la vallée de la Meuse sur la rive gauche dans cette zone frontière entre le royaume de France et la principauté de Liège, au lieu-dit « Waridon », au confluent des ruisseaux de la Culbute et du Soiru. M. Lémant a relevé huit sites fortifiés au Moyen Âge dans la région de Charleville et d'Arches, sur les bords de la Meuse. Sur ce site, une construction primitive en bois précéda le château en pierre détruit par un incendie, probablement durant la première partie du XI^e siècle. Il associe ce

13. P. J. CASEY, *Carausius and Allectus, the British usurpers*, Londres, 1994.

château à une référence de Flodoard qui parle d'un « fort appartenant au comte Bernard que celui-ci avait fait construire auprès d'Arches dans le Porcien » et à deux chansons de geste qui font allusion au « Château d'Oridon » qui peut être identifié comme le « Château des Fées » au lieu-dit « Waridon » ou « le Waridon » (1).

La découverte de ces deniers, en terre ardennaise, nous donne l'occasion de faire le point sur le monnayage du comte Eudes II. Fils d'Eudes Ier décédé le 12 mars 996 et de Berthe de Bourgogne, il était le petit fils de Thibaud Ier (dit le Tricheur) et de Liégeard, l'arrière-petit-fils de Thibaud de Tours. Ses ancêtres inaugurèrent un type monétaire à la tête dans le Blésois durant la première moitié du Xe siècle (2). Il est né vers 982, et le roi Robert le Pieux (996-1031) lui témoigna une certaine complaisance et une grande estime car il épousa sa mère après la mort d'Eudes Ier. En 1004, à la mort de son frère Thibaud, Eudes II devint le seul maître d'une principauté englobant Blois, Tours, Chartres et Reims (3).

Le Rémois faisait partie, avec le Provinois, l'Omois et le Tardenois, des possessions de la maison de Blois antérieures à l'héritage des comtés de Champagne. En 1016, Eudes avait été défait à la bataille de Pontlevoy, par Foulques Nerra. Durant une quinzaine d'années, il avait d'abord lutté contre la maison d'Anjou. A partir des années vingt, il privilégia sa partie d'héritage champenois. A Reims dont il était comte, il partageait l'autorité sur la cité avec l'archevêque Arnoul. Arnoul qui eut un premier épiscopat de mars 989 au 19 juin 991, avait été rétabli sur le siège de Reims après le départ de Gerbert vers janvier ou février 998. C'est après la mort d'Arnoul (le 5 mars 1021) qu'Eudes reçut le titre de comte palatin le 9 juin 1021. Son ancêtre, le comte Herbert, avait également obtenu ce titre. C'est à partir de cette époque que commença la lutte pour le *comitatus* rémois.

Sur le siège archiépiscopal, Ebles de Roucy succéda à Arnoul vers avril ou mai 1021 (avant le 1er juin). Comte de Roucy, séparé de sa femme, il avait été ordonné prêtre. Déjà vicomte dans le bourg de Saint-Remi il racheta le *comitatus* à Eudes vers 1023 (4). Il semble que le roi souhaitait que les pouvoirs soient réunis entre les mains du nouvel évêque déjà vicomte, et qu'il ait forcé le comte Eudes à lui céder le *comitatus* comme il l'avait déjà obligé en 1015 à Beauvais, au profit de l'évêque Roger. A la même date, il est décidé que le *comitatus* serait, à Sens, partagé entre le roi et l'archevêque, après

1. J.-P. LÉMANT, « Le "Château des Fées" à Montcy-Notre-Dame. L'occupation médiévale dans la région de Charleville-Mézières », *Archéologie en Ardenne de la préhistoire au XVIIIe siècle*, catalogue de l'exposition au Centre touristique et culturel de Vresse (Belgique), 9 juin-2 sept. 1991, édité par le Crédit Communal, 1991, p. 173-176. Pour les textes, d'après R. LEJEUNE, « L'Ardenne dans la littérature médiévale », *Anciens pays et assemblées d'états*, Louvain, 1963, vol. 28, p. 43-78.
2. P. CRINON, *BSFN*, janvier 1993, p. 467-472.
3. Pour la partie historique, voir M. BUR, *La formation du comté de Champagne, v. 950-v. 1150*, Nancy, 1977, p. 151-173, ainsi que L. LEX, *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux (995-1037) et Thibaud son frère (995-1004)*, Troyes, 1892, extrait des *Mémoires de la Soc. Acad. d'Agr. des Sc., Arts et Belles-Lettres du dép. de l'Aube*, 1891, p. 191-383 (abrégé *MSAA*). Dans la réimpression de l'ouvrage de F. POEY D'AVANT par G. DEPEYROT, sous le titre *Les monnaies féodales françaises*, III, Paris, 1995, p. 40, la mise à jour n'est pas effectuée. Seul l'ouvrage de E. Caron est cité alors qu'il ne publia aucune monnaie d'Eudes. L'article volumineux de L. Lex, la thèse de M. Bur et les articles indispensables de L. Maxe-Werly, parus en 1862 et 1889, ont été omis.
4. M. BUR, *op. cit.*, p. 178-179, d'après Aubri de Troisfontaine, *Chronique, M.G.H.ss.*, XXIII, p. 782-784. L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 233-240 avait bien compris l'achat du *comitatus* par Ebles de Roucy en lisant Aubri de Troisfontaine.

la mort du comte Renard (5). Le monnayage rémois appartenait auparavant à l'archevêque qui en rachetant le *comitatus*, confortait son pouvoir sur la ville.

Les exemplaires décrits sont des deniers pour les n° 1 à 20 et des oboles pour les n° 21 et 22.

Type 1 - Monnaies rémoises.

Le monnayage rémois d'Eudes date de la période entre sa nomination comme comte palatin (juin 1021) et 1023, date de cession du *comitatus* au nouvel archevêque Ebles de Roucy. La tête du comte Eudes, couronnée, ressemble à celle du roi sur les monnaies de Gerbert et Hugues Capet. La tête couronnée du roi se différencie seulement par un point ajouté au-dessus du trait horizontal. Nous en profitons pour illustrer ce monnayage de Gerbert et Hugues Capet par un exemplaire inédit, vu en 1994, trouvé à Château-Porcien (Ardennes).

A l'avers : +FRANCORVMREX et la tête couronnée du roi.

Au revers : +REM....ARHIEP' et la tête mitrée de l'archevêque (6).

Les rares deniers rémois d'Eudes datent de cette époque où le comte refusa de céder le *comitatus*, vraisemblablement en réaction à l'exigence du roi qui, en fait, effectuait un chantage puisqu'il était revenu sur sa décision première de nommer Eudes à la succession d'Etienne comte de Meaux et de Troyes, mort à partir de 1019. L'opposition entre le roi et le comte est en réalité l'enjeu issu des axes stratégiques : la route de Bourgogne pour le roi, la liaison entre les domaines de Blois et de Champagne pour le comte (7). Ce monnayage rémois est soigné et rare car frappé durant une courte période. Pour les numéros 2a et 3, les coins de droit semblent très proches.

A/ +ODO COMEC. Tête de face surmontée d'une rangée de globules et d'un trait. Sous le menton, la barbe est représentée par deux groupes de trois traits.

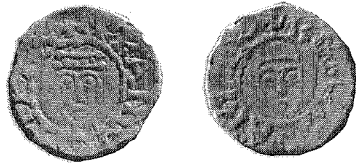
R/ +REMIS CIVITA. Croix. (La première lettre est R (n°1), H (n° 2) ou D (n° 3).

- N° 1 : 1,37 g, Cabinet des Médailles, n° 1062A, anc. coll. A. de Barthélemy (acquis en 1963).
- L. Maxe-Werly, *RBN*, 1889, p. 239 et n° 5 pl. VIII,
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 276 figure, d'après une reproduction en étain donnée par Gariel au Musée de Reims.

- N° 2a : 1,30 g, coll. privée, ex. coll. Fürstenberg (Cahn 79), 14 déc. 1932, n° 878, ex. coll. de Saulcy. Trouvé aux environs de Bar-le-Duc (Meuse), entre Bar-le-Duc et Toul. Il a servi à illustrer de nombreux ouvrages. Au revers, le R devient un H.
- F. de Saulcy, *RN* 1838, p. 199-202 figure,
- F. Poey d'Avant, n° 6051 et n° 10 pl. CXL (lecture erronée),
- L. Maxe-Werly, *Essai sur la numismatique rémoise*, Paris, 1862, p. 41 et n° 12 pl. III,
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 278 deux figures dont une très approximative du même ex. repris dans le manuscrit de l'article précédent de Maxe-Werly, conservé à la Bibliothèque de Bar-le-Duc, avec mention « coll. de Saulcy ».

- N° 2b : Un ex. de ce type (Poey d'Avant n° 6051) était autrefois conservé aux Arch. Dép. de Laon (Aisne), il a disparu durant la première guerre mondiale. Il avait été trouvé à Prouvais (Aisne) et donné par Dourlet garde-champêtre.

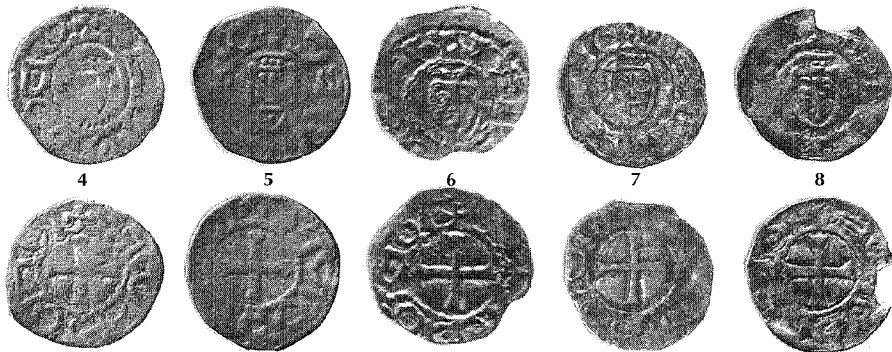
5. Diplôme de 1015, W.M. NEWMANN, *Catalogue des actes de Robert II, roi de France*, Paris, 1937, p. 51, n° 41.
6. P. CRINON, « Les deniers de Gerbert (991-998) et Hugues Capet (987-996) », *BSFN*, juin 1992, p. 356-360. Cet ex. dont la reproduction nous a été communiquée par N. Derzypolsky et S. Sombart, correspond à un troisième type de légende.
7. Ch. PFISTER, *Eudes sur le règne de Robert le Pieux (996-1031)*, Paris, 1885, p. 241-242.



Gerbert et Hugues Capet



Eudes II - Type 1 rémois



Variété a (4 à 6)

Eudes II - Type 2, ODO COMEC à l'avvers

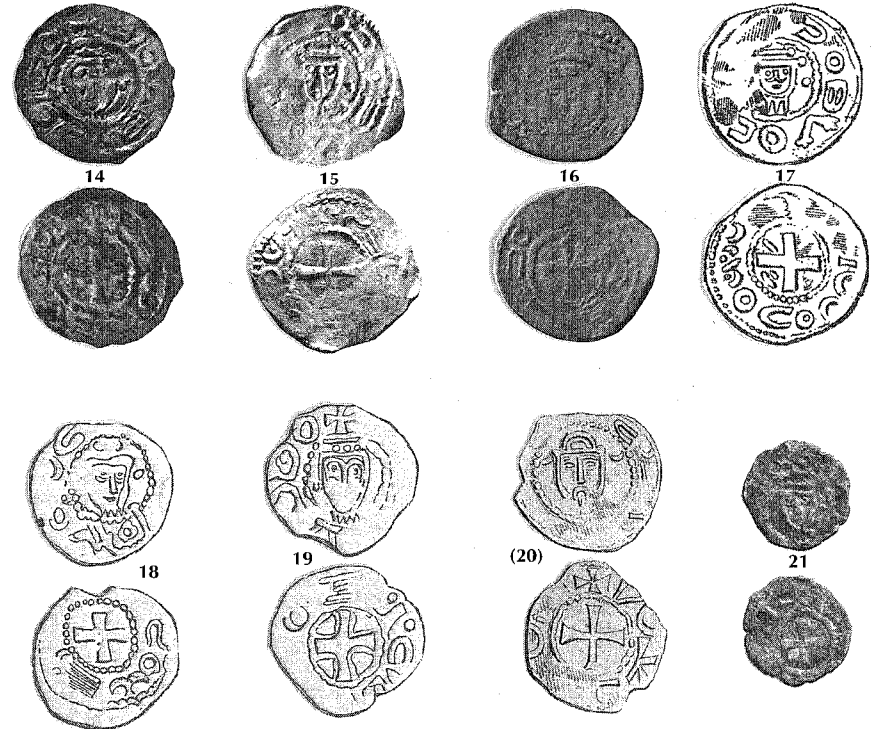
Variété b (7, 8)



Eudes II - Type 3 (croix cantonnée de globules)



Eudes II - Type 4 (croix cantonnée d'un croissant)



Eudes II - Type 5 (tête entre deux globules)

N° 3 : 0,88 g, Musée de Troyes (Aube). Ex. coll. Camusat de Vaugourdon. Au R/ le R est remplacé par un D.

Ce monnayage comtal rémois est occasionnel car, depuis la fin du Xe siècle, c'est l'archevêque qui dispose du droit de monnaie. L'utilisation par le comte du type à la tête de face marque un désir de continuité avec le monnayage de l'époque de Gerbert et Hugues Capet, mais c'est également le type utilisé à Laon par le roi Robert et l'évêque Abalbéron (996-1030) (8). La calligraphie est irrégulière, les lettres sont très allongées, les lettres A ne sont pas barrées. A partir de l'archevêque Guy Ier (juillet 1033-1er octobre 1055), un nouveau type monétaire apparaîtra. Le nom du prélat sera disposé dans le champ en deux lignes et les lettres A seront barrées.

Type 2 - Monnaies sans nom de lieu, avec ODO COMEC à l'avers.

Ce second type est très proche du précédent émis à Reims, et lui est directement postérieur et dérivé. Aucune mention n'indique le lieu d'émission. Les légendes se lisent de gauche à droite ; elles sont rétrogrades et centripètes. A l'avers, la lecture ODO COMEC est constante. Au revers, deux variantes A et B : les exemplaires n° 4 à 6 ont une lecture assez homogène IODO COMEC avec de simples variantes de lettres M arrondies ou droites, alors que les exemplaires n° 7 et 8 présentent des légendes dégénérées en une succession de O ou de O pointés.

A/ +ODO COMEC. Tête de face, de même type. Trois globules entre la tête et le trait bouleté.

R/ +IODIO COMEC (variété A) et légende dégénérée (variété B). Croix.

Variété A : +IODIO COMEC au revers.

N° 4 : 1,30 g, coll. privée, ex. coll. de Fürstenberg (Cahn 79), 14 déc. 1932, n° 879, ex. coll. de Saulcy. Les M sont cursifs et arrondis.

- F. de Saulcy, *RN*, 1838, p. 203 (figure approximative),

- F. Poey d'Avant, n° 6052 et n° 11 pl. CXL (figure approximative),

- L. Maxe-Werly, 1862, p. 41 et n° 13 pl. III (figure approximative),

- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 278 même figure approximative que dans les trois articles précédents et p. 279 autre figure de la même pièce, mais réaliste cette fois.

N° 5 : 0,91 g, coll. privée, ex. coll. Beneut, ex. coll. Prieur. Le M du R/ est inversé et lié au E suivant.

N° 6 : Poids inconnu. Anc. coll. Maxe-Werly. L'illustration est celle d'une empreinte en étain conservée au Musée de Reims. Les lettres M et E ne sont pas visibles.

- L. Maxe-Werly, 1862, p. 42 (ex. de l'auteur annoté (biblio. de Bar-le-Duc),

- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 279.

Variété B : revers dégénéré.

N° 7 : 1,18 g, coll. privée, anc. coll. Verret.

N° 8 : 1,18 g, ébréché. Cabinet des Médailles n° 1062 (ex. coll. Rousseau, non répertorié par B. Fillon dans le catalogue de la collection).

8. Voir note 6 et J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, I, Paris-Maastricht, 1988, n° 8 denier et 9 obole, et J. LAFAURIE, *Les monnaies des rois de France*, I, *Hugues Capet à Louis XII*, Paris-Bâle, 1951, n° 17 denier et 18 obole.

Les types 3 à 5 suivants sont relativement variés et donc abondants. Ils rappellent, par leur dispersion, les monnaies du roi Lothaire et d'Herbert le Vieux car leur circulation est régionale (9). Elle est tout à fait différente de celle du monnayage des archevêques de Reims de la fin du Xe siècle (10). Les types 3 à 5 sont anonymes et dégénérés du précédent. Il lui sont postérieurs. Les légendes sont toujours rétrogrades et centripètes, mais complètement illisibles. Elles ne seront plus reproduites.

Type 3 - Croix cantonnée de quatre globules.

La croix du revers est cantonnée de quatre globules. Nous connaissons une trouvaille isolée, à Châlons-en-Champagne (Marne).

A/ Tête de face avec deux ou trois globules au-dessus, sous le trait bouleté.

R/ Croix cantonnée de quatre points.

N° 9 : Poids inconnu. Trouvé au grand quartier de Cavalerie à Châlons-en-Champagne (Marne) - A. Denis, *Soc. des Sc. Arts de Vitry-le-François*, VII, 1876, p. 228 et n° 1 pl. II.

N° 10 : Poids inconnu. Anc. coll. Lhéritier (Vinchon), 21-22-mai 1979, n° 968 lot.

N° 11 : Ebréché. Poids et origine inconnus. Photographie aimablement communiquée par S. Sombart.

N° 12 : 1,38 g, Cabinet des Médailles n° 1062B, anc. coll. A. de Barthélemy. La forte proportion de cuivre nous laisse penser qu'il s'agit probablement d'un faux d'époque.

Type 4 - Croix cantonnée d'un croissant.

A l'avers, il n'y a plus de globule au-dessus de la tête. La croix du revers est cantonnée d'un croissant. Les légendes sont toujours illisibles, rétrogrades et centripètes, comme depuis le type 2. Nous connaissons une mention de trouvaille isolée, à Montcy-Notre-Dame (Ardennes).

A/ Tête de face. R/. Croissant dans le premier cantonnement de la croix.

N° 13 : 1,27 g, Musée de l'Ardenne, trouvé à Montcy-Notre-Dame (Ardennes).

Type 5 - Tête entre deux globules.

Ce type suit directement le n° 13 précédent. Il ne comporte pas de globule entre la tête et le front. Cependant la tête est entre deux globules (peut-être des croissants pour le n° 20). Disparu, le n° 22 n'a pas été observé. Les I abondent dans les légendes. Ils sont des traits verticaux disposés çà et là plutôt que des lettres ; car ils sont plus longs que les lettres. Les légendes sont toujours illisibles, rétrogrades et centripètes, comme depuis le type 2.

9. M. DHENIN, *BSFN*, janvier 1993, p. 473-474, pour la dernière publication des oboles trouvées en Champagne pour l'une et à Saint-Pouange (Aube) pour l'autre. Quant aux deniers ils proviennent de Champagne (3 ex.) et du trésor de Fécamp (1 ex.).

10. Pour le monnayage à la tête de profil de Lothaire et Adalbéron, voir P. CRINON et M. DHENIN, *BSFN*, juin 1992, p. 354-355 ; L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 227, connaissait déjà neuf variétés de ce monnayage, trouvées dans le Barrois, le Verdunois et la Champagne. Pour celui aux têtes de face, voir P. CRINON, *op. cit.*, *BSFN*, juin 1992, p. 356-360. Les trouvailles de ces monnaies ont été faites à l'est surtout, en Allemagne, Pologne, Ukraine, Suède. Une trouvaille isolée (vue en 1994) à Château-Porcien (Ardennes) est à ajouter à la liste publiée dans l'article précédent, note 10, p. 359. C'est cet exemplaire de poids inconnu que nous illustrons.

- N° 14** : 1,32 g, Cabinet des Médailles n° 1061, anc. coll. Rousseau, n° 860 du catalogue de B. Fillon.
- F Poey d'Avant n° 6054 (lecture erronée).
- N° 15** : 1,17 g, Musée de l' Ardenne, trouvé à Montcy-Notre-Dame (Ardennes).
- N° 16** : 1,20 g, coll. Boisseau.
- N° 17** : 1,41 g, anc. coll. Poey d'Avant.
- L. Maxe-Werly, 1862, p. 41 et n° 1 pl. IV (région rhénane), J-F. Poey d'Avant n° 6053 et n° 12 pl. CXL (lecture erronée) = sa coll. n° 1503, *Description des monnaies seigneuriales françaises composant la collection de M.F. Poey d'Avant*, Fontenay, 1853 = vente 12 déc. 1853, n° 1068 et n° 13 pl. XX,
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 279 fig.
Maxe-Werly pensait que ce denier était originaire de la région rhénane. Il s'insère tout à fait dans notre série. Sa similitude avec le n° 15 trouvé à Montcy-Notre-Dame confirme bien son origine champenoise. Ces exemplaires sont tout à fait différents des deniers allemands (11).
- N° 18** : Poids et origine inconnus.
- L. Maxe-Werly, 1862, p. 42 (ex. annoté de l'auteur),
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 279 figure.
- N° 19** : Poids et origine inconnus.
- L. Maxe-Werly, 1862, p. 42 (ex. annoté de l'auteur),
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 279 figure.
- (N° 20)** : 1,08 g, anc. coll. Saubinet.
- L. Maxe-Werly, 1862, p. 42 et n° 2 pl. IV.
La tête semble disposée entre deux croissants et possède deux arcs de cercle au-dessus. On peut douter du dessin.
- N° 21** : Obole. 0,46 g, Cabinet des Médailles, n° 1063, ex. coll. Rousseau (non cité dans le catalogue de B. Fillon).
- F. Poey d'Avant n° 6055.
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 279 (citée).
- (N° 22)** : Obole. 0,61 g. Autrefois au Musée Saint-Denis de Reims (nous ne possédons pas de reproduction).
- L. Lex, *MSAA*, 1891, p. 279-280 (citée). L'auteur voyait la croix cantonnée de quatre annelets (sic), mais il dessinait une croix cantonnée de points.
Cette pièce n'ayant pas été retrouvée, nous la plaçons en fin de cette série. Lorsque nous l'avions eu en main dans les années 1970, nous avons noté une légende +IODIO... à l'avvers, et un revers illisible. Il devrait s'agir d'une obole correspondant au type 2, variété b, ou au type 3 si la croix du revers est bien cantonnée de points. Nous remercions S. Sombart pour la vérification faite aux Musées de Reims.
11. Dans son exemplaire annoté de l'*Essai sur la numismatique rémoise*, Paris, 1862, conservé à la Bibliothèque de Bar-le-Duc, L. Maxe-Werly avait dessiné des deniers qu'il classait à Otton de Saxe. L. LEX, *op. cit.*, p. 281, en reprend, avec quelques erreurs, les dessins et le raisonnement. Ces pièces diffèrent de nos exemplaires car la tête de face est couronnée, la croix du revers est cantonnée de quatre points. Ils sont illustrés dans l'ouvrage de B. KLUGE, *Die Salier. Deutsche Münzgeschichte von des späten Karolingerzeit bis zum Ende der Salier (ca 900 bis 1125)*, Sigmaringen, 1991, n° 243 classé à Ordulf (1059-1071) avec la légende +DUX ODDO des deux côtés ; n° 244 de Hermann, frère d'Ordulf (†1086) de mêmes types, mais avec les légendes +HEREMON et +GEHEREI.

Pour ces cinq types de monnayage, nous ne relevons d'oboles que pour le dernier. Nous ne connaissons aucune liaison de coins et uniquement des trouvailles isolées : pour le 1er type des monnaies rémoises, la région de Bar-le-Duc (Meuse (n° 2a) et Prouvais (Aisne (n° 2b) ; pour le 3e type des monnaies sans nom de lieu et avec la croix cantonnée de quatre globules, Châlons-en-Champagne (Marne (n° 9) ; pour le 4e type à la croix cantonnée d'un croissant, Montcy-Notre-Dame (Ardennes (n° 13) ; pour le 5e type à la tête accostée de deux globules, Montcy-Notre-Dame (Ardennes (n° 15). Les types, anonymes, avait été attribués par nos devanciers à Reims par analogie. Si nous les attribuons bien au même comte Eudes II, nous ne pouvons les classer à la ville de Reims ; il s'agit d'émissions sans localisation.

Il faut comparer ce type monétaire à la tête de face avec les monnaies contemporaines frappées à Laon par le roi Robert le Pieux et l'évêque Adalbéron (996-1031). Ce monnayage semi-royal, composé de monnaies tout aussi mal frappées que nos exemplaires du comte Eudes, eut une circulation différente. Il se rencontre dans sept trésors : dans les environs d'Amiens, à Longavesnes (Somme), à Barenton-Bugny et dans les environs de Saint-Quentin (Aisne), à Creil (?) et Thourotte (Oise), à Châtenoy (Seine-et-Marne). Le seul trésor contemporain étant celui de Barenton-Bugny qui contenait une centaine de deniers et des oboles, enfoui entre 996 et 1030 (12).

Après son monnayage rémois entre 1021 et 1023, c'est probablement dans ses possessions qu'Eudes installa son ou ses ateliers monétaires. Il avait cédé le comitatus de la cité de Reims, mais restait propriétaire de nombreuses enclaves dans la région rémoise : Ambly, Berru, Clairizet, Jouy, Lavannes, La Neuville (Tramery), Mourmelon-le-Grand, Romains, Ventelay, mais surtout l'abbaye suburbaine de Saint-Nicaise de Reims qui fut longtemps résidence comtale. Le second type, le plus proche du type rémois a été frappé après 1023. Il peut provenir d'un atelier proche de Reims, peut-être situé dans l'abbaye de Saint-Nicaise. Ce n'est que plus tard que Thibaud I, fils d'Eudes II, accepta de vendre cette abbaye à l'archevêque Gervais (15 octobre 1055-4 juillet 1067) (13). Si l'archevêque de Reims avait assis son pouvoir sur la ville de Reims, le comte Eudes eut lui, un pouvoir considérable en Champagne. La présence de ses monnaies aux confins de la Lorraine s'explique par ses possessions ou ses revendications en Lotharingie de plusieurs châteaux, en particulier à Bourmont, Commercy, Gondrecourt, Joinville, Neufchâteau, Pagny, Reynel et Vaucouleurs (14).

12. Voir la note 8 ci-dessus. Pour les trésors, J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, I, Paris, 1985, n° 8 (environs d'Amiens), 34 (Barenton-Bugny), 117 (Creil ?), 199 (Longavesnes), 323 (environs de Saint-Quentin), 355 (Thourotte). Il convient d'ajouter le trésor de Châtenoy (Seine-et-Marne) trouvé vers septembre 1980. Ont été étudiées 2107 pièces dont une quarantaine de deniers de Laon pour Robert et Adalbéron ; une majorité de pièces de Philippe Ier (Orléans, Château-Landon, Etampes, Dun-le-Roi, Sens (Duplessy n° 74 et trésor cité p. 31), Paris) ; des deniers féodaux à la tête (Blois, Saint-Aignan, Chartres, Châteaudun, Vendôme), d'autres de Nevers, et un petit nombre de pièces de Vermandois, Anjou, Amiens, Sancerre, Poitou, Meaux, Corbie, Auxerre. Ce trésor a été enfoui avant 1108. Renseignements communiqués par R. Prot et P. Roch Maillard. Une trouvaille isolée d'un denier à Soissons a été signalée par O. VAUVILLÉ, « Monnaie d'Adalbéron de Laon... trouvée à Soissons », *BSAHSS*, 3e série, IX, 1899, p. 36-37.
13. M. BUR, *op. cit.*, p. 180-181, et p. 203 pour la cession à l'archevêque Gervais, d'après F. SOEHNÉE, *Catalogue des actes de Henri Ier, roi de France (1031-1060)*, Paris, 1907, p. 105, n° 104.
14. M. BUR, *op. cit.*, p. 164.

L'acquisition des comtés de Champagne est plus tardive. Elle diffère de l'héritage rémois. Etienne, fils d'Herbert le Jeune, était comte de Vitry, Troyes et Meaux. Il est mentionné pour la dernière fois dans les actes, en 1019. Il semble qu'Eudes ait été investi de cet héritage durant la seconde partie de 1021 par le roi. Mais, ensuite, Robert le Pieux se rétracta, semble-t-il sous le prétexte de l'affaire du *comitatus* rémois. Eudes attendit 1023 pour céder ce *comitatus*, après avoir refusé d'obtempérer. Il n'entra définitivement en possession de ces comtés qu'en 1027. A la mort du roi de Bourgogne Rodolphe, le 6 septembre 1032, il était, comme neveu, son héritier le plus proche. Il entra en conflit avec l'empereur Conrad II, époux de Gisèle, la nièce de Rodolphe. Il périt le 15 novembre 1037 au cours de cette guerre et fut enterré à Marmoutier sans avoir obtenu la couronne de Bourgogne. Il laissa à son fils Thibaud († 1089) les domaines des ancêtres, et à son autre fils Etienne († avant 1048) l'héritage des comtés champenois, en quelque sorte, une principauté sans ville. Reims et Chalons lui avaient échappé. A Meaux, l'évêque cherchait à s'émanciper. Seule Troyes lui était soumise. Eudes eut un pouvoir considérable. C'est certainement sous sa responsabilité que furent frappées certaines monnaies à Saint-Médard de Soissons et peut être dans d'autres ateliers champenois, comme à Sens où il reprit progressivement les droits acquis par le roi Robert le Pieux, jusqu'en 1034, date où Henri 1er occupa la ville, ou à Provins où il fonda la communauté canoniale de Saint-Quiriace vers 1026-1027.

Voilà ce qui explique l'anonymat de ce monnayage champenois. Il a peut être été frappé dans l'une des dépendances du comte, pourquoi pas en région rémoise, à l'abbaye de Saint-Nicaise, pour le 2e type, le plus proche du 1er type rémois, tout de suite après 1023. Où furent frappées les monnaies des types suivants? Peut-être encore en région rémoise, dans une forteresse, dans de grandes abbayes suburbaines appartenant au comte, ou en plusieurs lieux. Rappelons qu'un exemplaire du 3e type a été trouvé à Châlons près de laquelle Eudes possédait l'abbaye de Saint-Memmie.

Nous pensons que Troyes, atelier supposé de son ancêtre Herbert, n'est pas à retenir comme localisation possible d'un atelier dans l'état actuel des mentions de trouvailles connues, puisque la circulation relevée concerne uniquement la région nord des possessions du comte. Aucun exemplaire n'a été trouvé au sud de Châlons. Ce monnayage peut donc avoir été émis avant l'entrée en possession de ces comtés, ou plus vraisemblablement pour la partie champenoise héritée des ancêtres et non pour les comtés champenois proprement dits.

Eudes II fut un maillon considérable dans l'évolution de la maison de Blois-Champagne. Ses aïeux avait frappé monnaie à la tête dans le blésois. Eudes émit à Reims et dans un ou plusieurs lieux indéterminés de Champagne du nord. Ses successeurs émettront des monnaies à Troyes et à Provins et adopteront un nouveau type monétaire au peigne ; type dégénéré du monogramme odonique, utilisé sur les monnaies de Provins-Sens.